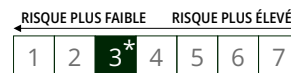


CARMIGNAC PORTFOLIO INFLATION SOLUTION B EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU3088560464

Reporting mensuel - 30/01/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Portfolio Inflation Solution est un fonds UCITS multi-actifs exposé à un large éventail de classes d'actifs traditionnelles, intégrant des actifs sensibles à l'inflation tels que les matières premières et des instruments indexés à l'inflation, y compris des swaps d'inflation. La construction du portefeuille vise à maintenir une corrélation positive avec l'inflation tout en mettant en œuvre des stratégies de couverture afin d'atténuer l'impact des mouvements inflationnistes inattendus. Le Fonds a pour objectif de délivrer un rendement total supérieur à l'inflation de la zone euro sur un horizon d'investissement minimum recommandé de cinq ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/01/2026 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

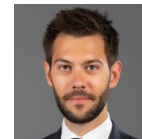
STATISTIQUES (%)

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.



F. Leroux



P.-E. Bonenfant

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	21.9%
Sensibilité taux	-2.5
Notation moyenne	AA+

FONDS

Classification SFDR : Article 6
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 15/12/2023
Actifs sous gestion du Fonds : 90M€ / 107M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 13/06/2025
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 21M€
VL (part) : 106.03€
Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Frédéric Leroux depuis le 15/12/2023
 Pierre-Edouard Bonenfant depuis le 15/12/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Eurostat Euro HICP hors tabac (interpolé en cotation journalière).

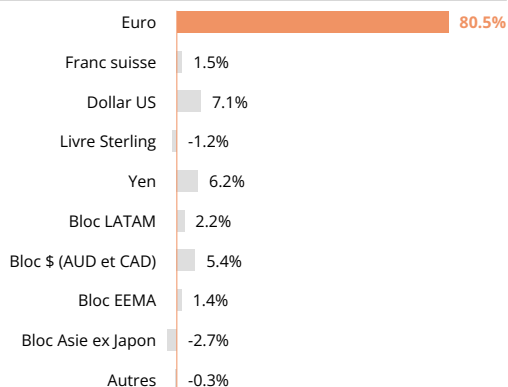
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Taux d'exposition nette actions ⁽¹⁾	21.9%
Matières premières	16.1%
Matières premières énergétiques	4.8%
Autres	11.3%
Obligations et monétaire	65.8%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	18.1%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
UNITED STATES 3.88% 15/08/2033	Etats-Unis	Investment grade	6.4%
UNITED KINGDOM 3.25% 31/01/2033	Royaume-Uni	Investment grade	1.9%
FRANCE 3.50% 25/11/2033	France	Investment grade	1.4%
ITALY 4.40% 01/05/2033	Italie	Investment grade	1.4%
GERMANY 2.60% 15/08/2033	Allemagne	Investment grade	1.4%
JAPAN 0.10% 20/12/2030	Japon	Investment grade	1.4%
SPAIN 2.55% 31/10/2032	Espagne	Investment grade	0.9%
YELLOW CAKE PLC	Royaume-Uni	Energie	0.4%
BELGIUM 3.00% 22/06/2033	Belgique	Investment grade	0.4%
NETHERLANDS 2.50% 15/07/2033	Pays-Bas	Investment grade	0.4%
Total			16.1%

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



POCHE ACTIONS

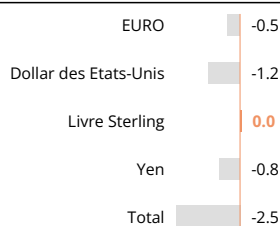
DERIVÉS ACTIONS

	Short	Long
HEALTH CARE SELECT SECTOR INDE	x	
INDUSTRIAL SELECT SECTOR		x
MSCI EM		x
NASDAQ 100 STOCK INDX	x	
S&P 500 INDEX		x
Autres	x	x
Total (Short + Long)		10.6%

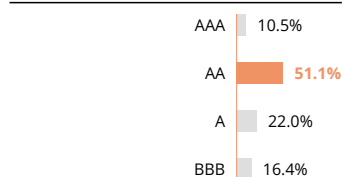
EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX

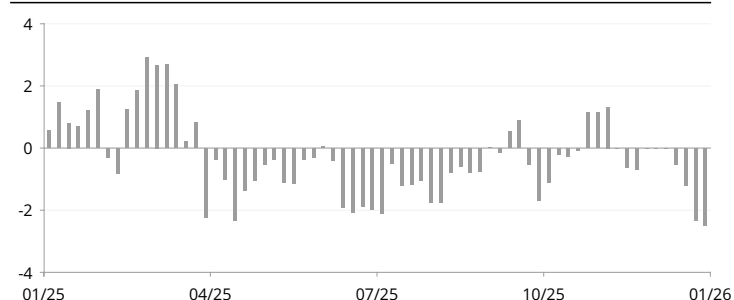


RÉPARTITION PAR NOTATION



Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Sur ce début d'année, le comportement global des marchés peut être qualifié de « bizarre » : hausse des marchés d'actions simultanément à celle des matières premières, mais sans hausse des taux d'intérêt.
- Cette absence de hausse des taux permet aux actions de ne pas prendre ombrage des signaux d'inflation fournis par certaines matières premières, ni du début de pénurie des mémoires DRAM, ni de la remontée, lente mais régulière, des anticipations d'inflation aux États-Unis comme en Europe. Est-ce la crainte d'une destruction massive d'emplois par l'IA, notamment dans le secteur des services, qui compense l'évidence de la tension à venir sur les prix américains ?



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le mois de janvier 2025 aura été un bon mois pour notre solution inflation. Le fonds Carmignac P. Inflation Solution a ainsi progressé de +3,93 % contre une inflation qui, sur la période, a reculé de -0,28 %.
- Les différentes classes d'actifs ont contribué à la performance brute de la façon suivante : actions : +227 bps, matières premières : +175 bps, taux d'intérêt : +10 bps, change : +40 bps, swaps d'inflation : +56 bps.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La violente correction du prix des métaux (un événement à 10 sigma sur l'argent) peut laisser penser que leur hausse n'était, pour une bonne part, que spéculative. C'est fort possible, notamment pour l'argent, mais les fondamentaux de l'or, des métaux rares et du cuivre sont, selon nous, toujours très porteurs. La transition énergétique, la ruée vers les data centers et la recherche affirmée d'une alternative aux bons du Trésor américains devraient durablement justifier la bonne orientation de ces matières premières.
- Leur baisse violente a naturellement impacté le fonds, qui y était exposé à hauteur de son poids cœur (autour de 15 %). Notre stratégie doit accepter la volatilité des matières premières si le fonds veut assurer correctement son objectif de protection des porteurs de parts contre les effets de l'inflation sur leurs actifs financiers et immobiliers.
- À ce jour, Carmignac P. Inflation Solution est exposé à 16 % aux matières premières, 38 % aux actions (sous-pondération américaine), affiche une duration nominale négative et une nette exposition à l'inflation future.
- L'équipe réfléchit actuellement à la meilleure façon de prendre en compte les effets différenciés de l'ouragan IA selon les secteurs d'activité.

GLOSSAIRE

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
F EUR Acc	15/12/2023	CARINFE LX	LU2715954330	Capitalisation	—
I EUR Acc	15/12/2023	CAPISIE LX	LU2715954413	Capitalisation	EUR 10000000
A EUR Acc	15/12/2023	CARSLAE LX	LU2715954504	Capitalisation	—
B EUR Acc	13/06/2025	CAMPIXE LX	LU3088560464	Capitalisation	EUR 1000000

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
F EUR Acc	—	—	1.17%	0.07%	20%
I EUR Acc	—	—	1.08%	0.07%	20%
A EUR Acc	Max. 2%	—	1.81%	0.07%	20%
B EUR Acc	—	—	0.86%	0.07%	20%

(2) Prélèvés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie** : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction** : Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats** : lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/01/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.